

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE DISTRIBUTION D'EAU DU SUD-OUEST LYONNAIS

SIEGE SOCIAL : MAIRIE DE VAUGNERAY  
SIEGE ADMINISTRATIF : 5, Place de l'Eglise-69670 VAUGNERAY

## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL N°2022-015

Date de convocation : **21 mars 2022**

Nombre de délégués en exercice : 26
Nombre de membres présents : 16
Nombre de membres votants : 17

L'an deux mille vingt deux, le **28 MARS** à 18 heures 30, le COMITE SYNDICAL s'est réuni en séance publique ordinaire, à la salle des fêtes de Vaugneray.

Présents : MM. JULLIEN, REMILLY, BRUNEL, FERLET, MARTIN, BAREILLE, BOBICHON, COQUARD, GROSSIORD, BOICHON, BOUKACEM, LHOPITAL.

MMES MABON, REVOL, BELIER-COLLONGE, LAFONT.

Pouvoir de M. GIORGIO à M. MARTIN

Secrétaire de séance : M. BAREILLE

### Objet : Programme de travaux 2022

Monsieur le Président donne lecture au Comité d'une proposition de programme de travaux pour l'année 2022.

Ce programme est essentiellement le suivant :

- Renouvellement des canalisations : 3 500 000 € HT
- Renouvellement électro mécanique : 600 000 € HT
- Entretien des bâtiments : 236 624.82 € HT
- Réservoir du Recret : 653 800 € HT
- Surpresseur de Thurins : 100 000 € HT
- Actualisation du schéma directeur : 100 000 € HT
- Poursuite de l'installation de la télérelève : 371 000 € HT (concentrateurs, compteurs et émetteurs)
- Bornes de puisage : 225 000 € HT

Le Comité Syndical après avoir entendu l'exposé et les explications de Monsieur le Président et en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

\* **APPROUVE** le programme de travaux 2022 tel qu'il est décrit ci-dessus.

\* **DIT** que les dépenses résultant de ces travaux seront imputées aux comptes ouverts à cet effet au budget primitif 2022.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Ont signé tous les Membres présents.  
Pour copie certifiée conforme.

Acte rendu exécutoire après dépôt en  
Préfecture le

Le Président  
Daniel JULLIEN



REÇU EN PREFECTURE

le 01/04/2022

Application agréée E-legalite.com